

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

MARDI 1^{er} OCTOBRE 2019

à 18 H 30

**Salle de réunion de la
Communauté d'Agglomération d'Épinal**

(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Mardi 1^{er} octobre 2019 à 18 h 30
Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal
4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille dix-neuf, le premier octobre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du onze juin deux mil dix-neuf, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

PRESENTS : Mesdames et Messieurs P. Eymard, Y. Villemin, D. Momon, J.L. Martinet, H. Vouaux, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, N. Braun, P. Larrière, J. Marot, E. Garion, R. Habrant, C. Petit

EXCUSES : Mesdames et Messieurs R. Alémani, M. Fournier, F. Dulot, J.C. Moretton (pouvoir à Monsieur N. Braun), G. Colin, F. Drevet, P. Nardin (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), P. Hauller, O. Baraban, P. Deau, J.C. Cravoisy, E. Del Génini, B. Gille, M.C. Serieys

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Nicolas BRAUN a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2019 est adopté à l'unanimité.

1 - Cession de bâtiment

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un local commercial à provenir des parcelles cadastrées AB n°6 et AB n°7 sises Commune de Frizon pour une superficie d'environ 22 m² au profit de la Société HAIR NATUREL.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 - Cessions de terrains

2/1 - Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé la modification de la délibération n°181.2018 du Bureau Communautaire du 2 octobre 2018 relative à la cession d'une parcelle d'environ 1.652 m² à provenir de la parcelle cadastrée AO 865, sise Commune de Capavenir Vosges, au profit de la Société HYSO SERVICE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2/1 - Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé la modification de la délibération n°188.2018 du Bureau Communautaire du 2 octobre 2018 relative à la cession d'une parcelle d'environ 1.461 m² à provenir de la parcelle cadastrée AO 865, sise Commune de Capavenir Vosges, au profit de la Société OUJIBOU CONSTRUCTION.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - Groupement de commande pour des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commande avec la Ville d'Epinal, relative au marché de travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement du Chemin de Cendrillon à Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ÉLUS À L'UNANIMITÉ

Titulaire : M^{me} Marie-Christine SERIEYS

Suppléant : M. Philippe SOLTYS

4 - Groupement de commande pour des travaux d'assainissement et d'eaux pluviales urbaines

Le Bureau Communautaire a approuvé une convention pour un groupement de commande concernant des travaux d'assainissement et d'eaux pluviales urbaines rue de Mirecourt (RD166) à Uxegney.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ÉLUS À L'UNANIMITÉ

Titulaire : M. Paul RAFFEL

Suppléante : M^{me} Marie-Christine SERIEYS

5 - Assainissement

Le Bureau Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à solliciter l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux sur le lancement d'une Délégation de Service Public Assainissement pour le secteur Centre.

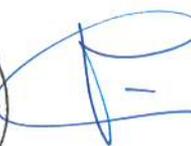
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 - Modifications du tableau des effectifs

Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 2 octobre 2019,
Le Président,



Michel HEINRICH